

COMpte RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

PRESENTS :

ROUCHUT Josiane - BARGET Paul - BERGER Nicole - CAUCHY Louis - DEHAYS Claudine - PAUZAT Yves - GIRAUD Claudine - LEMARCHAND Frédéric - DUCHE NARBONNE Carole - GRANDJEAN Olivier - DEMNET Julien - LENOIR Magalie - LAVERNHE Patrice - MAGADOUX Sylvain

ABSENTE : **DAVID Déborah (pouvoir donné à Claudine DEHAYS)**

Séance ouverte à 20 H 30

Secrétaire de séance : Claudine GIRAUD

Lecture du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2025.

⇒ Adoption à l'unanimité

Madame la Maire demande aux membres du conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour la motion de soutien pour dire stop à la violence dans la vie publique en Haute-Vienne.

⇒ Adoption à l'unanimité

MOTION DE SOUTIEN POUR DIRE STOP A LA VIOLENCE DANS LA VIE PUBLIQUE EN HAUTE-VIENNE

Les élus, dans l'exercice de leur fonction, sont de plus en plus exposés aux injures et aux agressions. Ces actes portent atteinte à leur mission de représentants de la République, les désignant ainsi comme cibles et les mettant en danger.

Ainsi, l'association des Maires et élus de la Haute-Vienne (ADM 87), l'Association des Maires Ruraux de la Haute-Vienne et le président de Limoges Métropole, vice-président de l'Association des Maires de France (AMF) ont signé une motion pour dire stop aux violences dans la vie publique en Haute-Vienne.

Madame la Maire propose au conseil municipal d'adopter cette motion.

⇒ Adoption à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le résultat d'exploitation cumulé se monte à 449 404,81 €, que madame la Maire propose au conseil municipal d'affecter comme suit : 190 272,61 € à la section d'investissement pour combler le déficit N-1 et 259 132,20 € à la section de fonctionnement.

⇒ Adoption à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Madame la Maire propose au conseil municipal de ne pas faire évoluer les taux pour l'année 2025 qui resteraient donc identiques à ceux de 2024 :

FONCIER BATI : 40,74 % FONCIER NON BATI : 80,88 % TAXE HABITATION : 14,93 %

⇒ Adoption à l'unanimité

VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2025

Le budget 2025 s'équilibre à 1 292 330,20 € en section de fonctionnement et à 506 024,81 € en section d'investissement.

Remarques sur la section de fonctionnement :

- les dépenses s'inscrivent dans la stabilité par rapport à l'année N-1 tout en anticipant l'évolution des coûts, notamment de la maintenance, de la masse salariale (avec notamment la hausse de 3 points du taux de cotisation de la Caisse Nationale de Retraite des agents).

Recettes :

- Les bases fiscales ont été revalorisées cette année de 1,7 %. Avec les états compensatoires des exonérations, on arrive à un total de 670 021 €.

Remarques sur la section d'investissement :

Les principales dépenses inscrites :

- Remboursement du capital des emprunts : 83 256 €.
- Révision du PLU : 14 400 €.
- Création site internet : 2 260 €
- Annonces et insertions : 2 000 €
- Travaux de voirie : 62 270 € avec subvention du Conseil Départemental à hauteur de 8 000 €.
- Aménagement du centre bourg : 10 000 € (sondage Géotec).
- Toiture salle du conseil et des mariages : 23 085 €
- Travaux de rénovation électriques : 8 202 €
- Acquisition matériels services techniques, cantine, garderie : 8 000 €
- Mobilier urbain : 2 000 €
- Participations au financement du centre de secours de Pierre-Buffière : 27 016 €

Les principales recettes :

- Subventions : 14 039 €
- FCTVA : 21 675 €
- Amortissements : 29 473,50 €
- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 190 272 €
- Virement de la section de fonctionnement : 250 164 €

⇒ Adoption à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le montant total habituel des subventions est inscrit au budget, mais, conformément à ce qui a été communiqué, le versement de la subvention est conditionné à la remise du Cerfa obligatoire qui a été envoyé par mail à chaque association. Sont donc votées ce jour :

ASSOCIATIONS	MONTANT
➤ AAPPMA La Roselle	150 €
➤ A Fleur de pierre	150 €
➤ ACCA	150 €
➤ ADPAD	150 €
➤ AFMD	100 €
➤ Foot Sud 87	150 €
➤ Foyer rural de St Léonard	150 €
➤ FNACA	150 €
➤ FNATH	150 €
➤ GVA Féminin	150 €
➤ La Marelle	300 €
➤ Le Patch Paulois	150 €
➤ Parar Lo Lop	150 €
➤ Rallye du Bas Beaumont	150 €
➤ Saint-Paul Anes / Fête de l'âne	3 150 €
➤ Saint-Paul Gym	150 €
➤ Saint-Paul Rando	150 €
➤ Saint-Paul Running (150 € annuels + 500 € course)	650 €
➤ Secours Populaire	200 €
➤ Syndicat d'élevage / comice agricole	150 €

⇒ Adoption à l'unanimité

SUBVENTION POUR LA COURSE CYCLISTE BOUCLES DE LA HAUTE-VIENNE

Pour l'organisation de la course cycliste « les Boucles de la Haute-Vienne », la Team U LH a sollicité l'octroi d'une subvention de 1 000 €.

⇒ Adoption à l'unanimité

DUREE AMORTISSEMENT

En 2024, la commune a versé 4 917,50 € à la commune de Saint-Léonard au titre de la participation financière pour l'agrandissement du centre de secours. Cette somme doit être amortie. Madame la Maire propose d'amortir l'immobilisation sur 1 an.

⇒ Adoption à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement du centre-bourg :

- La commune n'a pas reçu l'arrêté préfectoral (positif ou négatif) du dossier de demande de subvention DETR. La Préfecture de la Haute-Vienne ne connaît pas encore l'enveloppe attribuée par l'Etat.
- Un dossier a été déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de la renaturation et du traitement des eaux usées.
- Un dossier va également être déposé au titre du Fonds Vert.

Expertise assurances : suite à des travaux (électricité et adduction d'eau) qui ont eu lieu à Beaumont, des infiltrations sont apparues dans une maison. Les experts des assurances, les représentants des entreprises concernées et de la mairie de sont rendus sur les lieux le 11 avril. Les rapports seront rendus prochainement.

Conseil municipal des enfants :

- Malgré la pluie, bonne participation à la matinée « Nettoyons la nature ! ». Peu de déchets dans le bourg, ce qui n'est pas le cas le long des routes en dehors de l'agglomération.
- Les enfants ont pu constater l'efficacité des cendriers installés le 15 septembre.
- La visite du Sénat aura lieu le mardi 16 septembre.

Aménagement terrain école :

- Terrain de billes fait avec des palloxs de pommes (voir avec Monsieur BABAUDOU)
- Cabanes en osier vivant ;

Garderie :

Une extension du système de visiophonie de l'école va être installée pour permettre une meilleure « visibilité » pour les agents communaux quand ils font la surveillance dans la cour du haut.

Adressage : à compter du mois de septembre, tous les courriers qui ne comporteront pas un numéro et un type de voie dans l'adresse postale ne seront plus distribués.

Boucles de la Haute-Vienne : la course cycliste se déroulera le samedi 19 avril sur la commune de Saint-Paul.

27 avril : cérémonie commémorative au camp. Rendez-vous à la stèle du bas à 11h.

8 mai : cérémonie commémorative au monument aux morts à 11h45.

La séance est levée à 23h00.